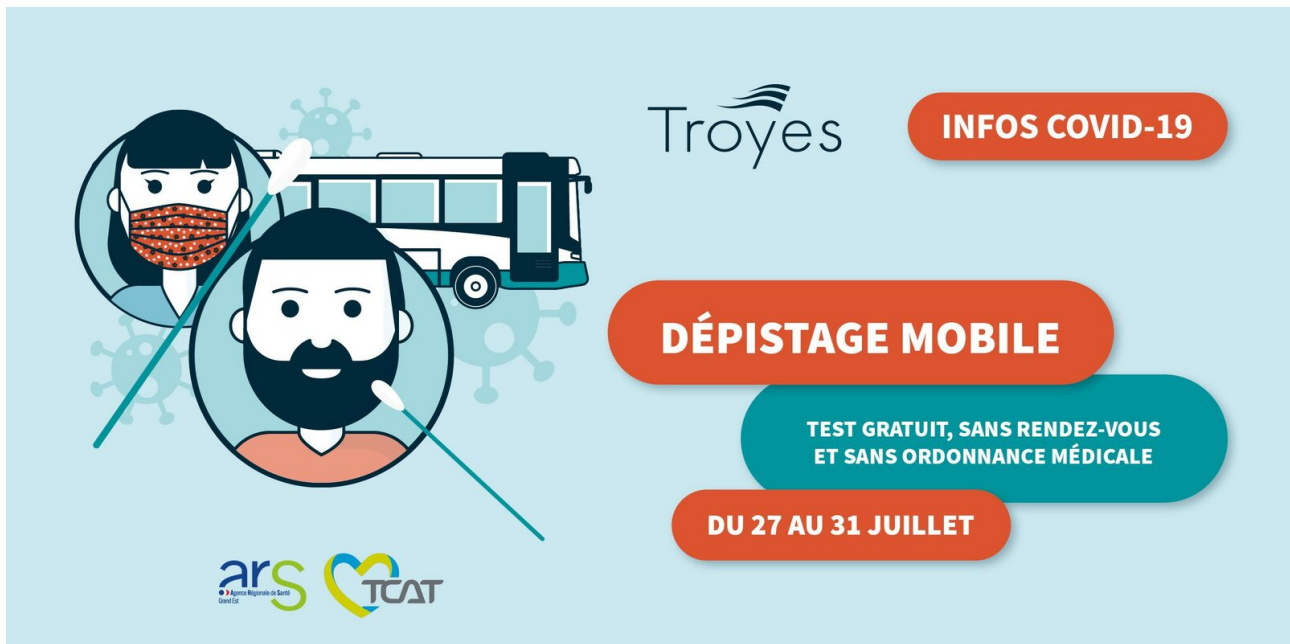


La Ville de Troyes et l'ARS lancent une campagne de dépistage mobile



La Ville de Troyes est engagée depuis plusieurs mois dans la lutte contre la propagation du Covid-19. Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, la Ville de Troyes poursuit son action en lançant une campagne de dépistage mobile, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et sa Délégation Territoriale (ARS-DT10) et la TCAT.

Ouvert à tous les Troyens, **du lundi 27 au vendredi 31 juillet**, un bus affrété par la TCAT sera stationné successivement sur 6 places publiques de la Ville de Troyes.

Dans ce bus, un dépistage covid-19 par test RT-PCR, gratuit, sans rendez-vous et sans ordonnance médicale, est proposé aux usagers qui devront simplement fournir leur prénom, nom, date de naissance et numéro de Sécurité Sociale.

o Lundi 27 juillet de 10 h à 13 h : Place Romain-Rolland (Chartreux)

o Mardi 28 juillet de 10 h à 13 h : Place Danièle-Cousu (Marots)

o Mercredi 29 juillet de 10 h à 13 h : Cosec des Vassaulles, 139 rue Etienne-Pédron (Vassaulles)

o Mercredi 29 juillet de 15 h à 18 h : Forum de l'Hôtel de Ville, Place Alexandre Israël (Centre-Ville)

o Jeudi 30 juillet de 10 h à 13 h : Rond-point de l'Europe (Point-du-Jour)

o Vendredi 31 juillet de 10 h à 13 h : Place de l'Âne Patoche (Sénardes)

Les Troyennes et les Troyens peuvent se présenter indépendamment de leur adresse sur les 6 points de test.

Comment se déroule le test ?

1/ Le personnel soignant effectue un prélèvement dans le nez à l'aide d'un écouvillon.

2/ Le prélèvement est placé dans un flacon stérile et envoyé pour analyse.

3/ Sous 24 heures, vous recevez un email vous informant de la mise à disposition de vos résultats.

Si le résultat est positif :

- Les résultats sont transmis à votre médecin traitant.
- Vous vous isolez à domicile et portez un masque en cas de présence d'autres personnes.
- Vous vous rapprochez de votre médecin traitant.
- Vous surveillez votre état de santé et appelez le 15 en cas de problème pour respirer.
- Vous êtes contacté(e) pour identifier les personnes contacts que vous auriez pu contaminer.
- Les personnes contact sont identifiées et un test leur est proposé (sans ordonnance).

Si le résultat est négatif :

- Vous pouvez continuer à sortir en respectant les mesures barrières et le port du masque.

Mesures barrières

Durant le dépistage, il est demandé de respecter les mesures barrières suivantes :

- **Respect d'un mètre de distanciation entre chaque visiteur. Les accompagnants doivent patienter à l'extérieur.**
- **Port du masque obligatoire.**
- **Lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique en arrivant et en sortant.**

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr